

#Journalistes pigistes de presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

Votre accès à la formation en 3 étapes !

1

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOTRE PROJET

Selon votre projet, l'Afdas propose deux accompagnements individualisés et personnalisés :

“Se perfectionner dans votre métier”

Nos conseillers Afdas sont à votre disposition et vous guident dans votre projet de formation pour :

- Identifier l'offre de formation en adéquation avec votre besoin
- Choisir le meilleur plan de financement
- Vous orienter vers les bons interlocuteurs

Contactez l'Afdas :



“Préparer votre évolution professionnelle”

Dans le cadre d'un Appui-Conseil Carrière, un conseiller Afdas spécialiste de votre profession vous accompagne pour :

- Faire un bilan de votre situation professionnelle
- Développer ou faire reconnaître vos compétences

Un suivi qui prend en compte :

- + Les besoins et la maturité de votre projet
- + Vos contraintes professionnelles et personnelles
- + Vos échéances

Découvrez l'Appui-Conseil Carrière :



2

CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS ET LES MODALITÉS

Les conditions de recevabilité

- Être titulaire de la carte de presse professionnelle avec la mention pigiste, en cours de validité au moment de la demande de prise en charge
- Justifier du paiement d'au moins une pige de la part d'une entreprise de presse, au cours des 12 derniers mois précédant la demande de prise en charge

Les filières de formation prioritaires

- Journalisme
- Conception réalisation médias numériques
- Image/lumière (prise de vue, photo...)
- Education aux médias et à l'information



Le plafond et les barèmes de prise en charge

- Formations métier et techniques (journalisme, numérique, audiovisuel, multimédia) : **70€/heure.**
- Formations transverses contextualisées au métier du journalisme (langues étrangères, Community management) : **40€/heure.**
- Prise en charge de formations **dans la limite de 4 000€ par an et par journaliste pigiste.**

Les offres de formation complémentaires aux filières prioritaires

Le catalogue de formation de la Presse en régions

En qualité de journaliste pigiste, vous avez accès au catalogue de formation de la Presse en régions. Les barèmes et plafonds de prise en charge des journalistes pigistes sont appliqués. Découvrez le catalogue

Le catalogue de formation “Clé en main”

En complément des filières de formation prioritaires dédiées à votre profession, vous avez accès au catalogue de formation « Clé en main » pour développer vos compétences transverses. Découvrez le catalogue.

3

CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FORMATION

- Munissez-vous du devis et du programme de la formation souhaitée
- Saisissez votre demande de prise en charge sur votre Portail MyA
- Joindre le devis, le programme et les pièces justificatives

Déposez votre demande :



| BON À SAVOIR | L'allocation formation, une aide complémentaire à mobiliser :

Vous pouvez bénéficier d'une allocation de 10 €/heure de formation, pour tout stage d'une durée strictement supérieure à 14 heures. Cette allocation vous sera versée par virement à l'issue de votre formation si le centre de formation a bien attesté de votre présence au stage. Attention : Les heures pratiques intégrées sur certaines formations, ne seront pas comptabilisées dans ce calcul.